

Termes de référence 83463838 : maintenance et entretien split bureau GIZ Kinshasa.

Le service de maintenance est demandé tous les 6 mois ou 2 fois par an. En cas de panne le fournisseur se doit de réagir dans un délai de maximum 24 heures après que notification lui a été faite. Le bureau central de la GIZ dispose de 33 climatiseurs de différentes marques. La facturation se fera par nombre de split entretenu.

Les deux climatiseurs des deux salles de serveur GIZ et KFW doivent être entretenus chaque mois tenant compte de leur fonctionnement sans interruption 24/7.

1. Maintenance des climatiseurs

- Débrancher et démonter les machines
- Vérification et contrôle général des unités
- Soufflage/dépoussiérage et nettoyage des unités intérieures et extérieur
- Tester les pièces électriques et électroniques pour des parties intérieures et extérieures
- Recharge de gaz si nécessaire
- Vérification des fixations et support
- Remonter, brancher et démarrer pour l'essai
- Démarrage définitif après essai concluant
- Nettoyage et enlèvement des résidus en fin de visite
- Etablissement d'un rapport de visite, incluant les travaux réalisés

1.2. Qualité des pièces de rechange

Le remplacement en cas de nécessité avérée de pièces sera à la charge de la GIZ et le prestataire fournira la main d'œuvre. Le prestataire devra fournir une garantie sur les pièces fournies et changées par ses soins. Toute panne consécutive à un mauvais entretien précédent sera à la charge du prestataire.

Le remplacement des pièces accusant une certaine usure, avant que celles-ci ne perturbent le fonctionnement du matériel, ainsi que les composantes.

1.3 Organisation du travail

Le prestataire présentera un calendrier de ses interventions à la GIZ pour approbation. Un avis de passage devra être envoyé à la GIZ 48 heures avant toute intervention.

1.4 Durée du contrat

Le contrat est à conclure pour une durée de 1 année.